

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 24 mars 2021 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 17 mars 2021, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, David Le Doussal, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Sylvana Macis, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Sylvain Victorin-Savin, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Manuel Pottier a donné pouvoir à Danièle Kha

Christophe Couic a donné pouvoir à Isabelle Baltus à partir de 21 heures

Emilie Cerisay a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot

Arnaud Le Pennec a donné pouvoir à Danièle Brochu

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

## **15. CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE QUIMPERLE ET DES ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS POUR L'ANNEE 2021**

### Exposé :

La Ville de Quimperlé apporte son soutien à de nombreuses associations dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et des sports.

Pour formaliser ces partenariats, des conventions ont été élaborées pour les clubs sportifs et pour les associations œuvrant dans les secteurs de l'éducation et de la jeunesse percevant plus de quatre mille euros par an.

Ces conventions fixent les engagements de chacun, Ville et association.

Par ce soutien aux associations sportives, la Ville participe à la mise en œuvre, dans des domaines divers, de projets de natures différentes ayant pour objectifs le développement de la pratique sportive, tout particulièrement chez les jeunes, l'ouverture sur les autres, le partage et une offre diversifiée pour les Quimperlois.e.s et habitant.e.s du territoire.

### Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions qui lient la Ville de Quimperlé et les associations concernées, à savoir :

#### *Domaine sportif*

- Le Badminton Club Kemperle
- Le Football Club Quimperlois
- Le Tennis Club Quimperlé
- Le Dojo des Trois Rivières
- Les Cirkopathes
- Le Kemperle Basket Club
- Le Handball Club de Quimperlé
- L'Union Sportive Quimperloise
- Le Tennis de Table Kemperle

Avis favorable de la commission sports du 5 février 2021.

#### *Domaines éducation et jeunesse*

- L'association Capucine
- L'association d'éducation populaire Skol Diwan Kemperle

Avis favorable de la commission petite enfance, éducation et jeunesse du 10 mars 2021.

P.J. : conventions

**Décision : Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité**



**Le Maire,  
Michaël QUERNEZ**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Quernez", written over a diagonal line.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le

ID : 029-212902332-20210324-240315C-DE

